

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
AUPRES DU CNPE BUGÉY
- 8 Avril 2016 -**

Véronique BAUDE, Présidente de la CLI, remercie les personnes présentes.

« Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans un contexte que chacun sait particulier. En accord avec le Président Abad, et dans un souci de transparence, la presse assistera à nos échanges mais je rappelle que seuls les membres de la CLI peuvent participer aux débats. Les journalistes qui le souhaitent pourront poser leurs questions à l'issue de notre réunion. »

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour, Véronique BAUDE, Présidente de la CLI, demande aux membres présents de bien vouloir adopter le compte-rendu de la réunion de la CLI du 6 novembre dernier. Ce document est adopté à l'unanimité.

1 – Accueil de nouveaux membres au sein de la CLI

Véronique BAUDE : « Je rappelle que la composition de la CLI est validée par un arrêté du Président du Conseil départemental qui en est membre de droit. La loi relative à la transition énergétique et la croissance verte publiée au journal officiel du 18 août 2015 renforce le rôle des CLI et l'information de la société civile. Par ailleurs, il est précisé que pour les centrales situées à proximité de pays étrangers, la composition des CLI est élargie aux représentants des pays voisins. C'est la raison pour laquelle nous accueillons aujourd'hui Monsieur Lorenzo POGLIA, coordinateur nucléaire radiologique biologique chimique du Département de la sécurité et de l'économie du canton de Genève, et Monsieur Rémy PAGANI, conseiller administratif et ancien maire de Genève. Monsieur Fabrizio BALDA, responsable de la gestion globale des risques sera le suppléant de Monsieur POGLIA et Monsieur Olivier Georges BURRI, directeur général adjoint de la ville de Genève sera le suppléant de Monsieur PAGANI. Nous accueillons également Monsieur Francis SPITZNER, pour la commune de Vertrieu suite à la modification du plan particulier d'intervention. »

Charles de la VERPILLIERE : « Je voudrais me réjouir de l'élargissement de notre commission à des représentants du canton et de la ville de Genève pour deux raisons : on gagne toujours à la transparence et la commission est un lieu d'échange et nous serons très intéressés d'apprendre de la part des représentants suisses ce qu'il en est des quatre sites nucléaires en Suisse, leur âge, leur composition, les investissements prévus pour tenir compte des enseignements de Fukushima et la date prévue pour la fin de leur fonctionnement. »

Véronique BAUDE : « Je préside cette CLI depuis avril 2015 sur délégation du Président du Conseil départemental. La CLI est composée d'environ 70 membres répartis dans un collège d'élus (34 membres), un collège de représentants d'organisations syndicales (7 membres), un collège de représentants d'associations (9 membres), un collège de représentants des chambres consulaires (3 membres), 13 membres siègent au titre du collège des personnes qualifiées et des experts, 2 membres avec voix consultative (EDF et DREAL).

Concernant le rôle et le fonctionnement de la CLI, la commission est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation concernant la sécurité nucléaire, la radioprotection et l'impact de l'activité nucléaire sur les populations et sur l'environnement. La présidence et la composition de la CLI sont définies par arrêté du président du Département de l'Ain. Cette commission doit se réunir au moins deux fois par an. L'ordre du jour est défini par la présidente de la CLI et les décisions sont votées à la majorité des membres présents. Un seul représentant par entité est autorisé à prendre la parole. »

Joel GUERRY : « Puisque nous parlons de nouveaux membres, Lyon Métropole a demandé à intégrer la CLI. Je voudrais donc savoir si la demande vous est parvenue et si oui, quelle suite lui sera accordée. »

Véronique BAUDE : « Nous n'avons pas encore reçu de demande formelle de la part de cette collectivité. Nous l'examinerons dès que nous l'aurons. J'ai entendu que Lyon Métropole n'avait pas été invitée à la réunion de ce jour, ce qui est normal puisque la collectivité n'est, à ce jour, pas membre de la CLI. »

2 – Plainte contre X déposée par le canton de Genève pour « mise en danger de la vie d'autrui et pollution des eaux »

Véronique BAUDE : « Le 7 mars, par communiqué de presse conjoint du conseil d'Etat de la République et du canton de Genève et du conseil administratif de la ville de Genève, nous avons été informés que « face à la dangerosité de la centrale nucléaire de Bugey, le conseil d'Etat de la République et canton de Genève et le conseil administratif de la ville de Genève ont déposé une plainte contre X pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui et pollution des eaux auprès du pôle santé du tribunal de grande instance de Paris ». Maître Corinne Lepage, spécialiste en droit de l'environnement a été mandatée à cet effet. Je propose aux représentants suisses de bien vouloir intervenir sur ce sujet.»

Rémy PAGANI : « J'ai déjà été deux fois maire de Genève et je le serai de nouveau en juin de l'année prochaine. Je vous remercie d'avoir fait droit à notre demande de participation à cette séance. Je souhaiterais revenir sur la politique menée depuis 25 ans dans notre canton. Nous nous passons du nucléaire et nous avons tout mis en œuvre pour faire en sorte que nous puissions avoir la totalité de consommation d'électricité en énergie renouvelable. Nous allons prochainement chauffer 5 000 foyers avec l'eau du lac. Nous nous trouvons dans une situation aberrante vis-à-vis du nucléaire car financièrement nous produisons à 6 centimes du kwh alors que l'on trouve de l'électricité à 2 centimes le kwh. Nous avons par ailleurs un problème de renouvellement. Par exemple pour Mulberg, l'autorité de surveillance suisse a imposé des mesures de sécurité financièrement tellement insupportables que les exploitants de Mulberg ont annoncé la fin de cette centrale nucléaire en 2019. Nous sommes déterminés à nous passer du nucléaire. Les énergies éoliennes et solaires deviennent parfaitement concurrentielles par rapport au nucléaire.

En ce qui concerne la plainte pénale, nous avons appris que l'un des réacteurs de Bugey était arrêté depuis août à cause d'un problème de pressurisation de l'enceinte de confinement. Je pose la question de savoir où en est cette situation. Nous avons également appris que le radier n'était pas conforme et qu'EDF refusait de le mettre en conformité pour des raisons financières. Enfin, nous avons eu connaissance des émanations de tritium étaient repérées dans la nappe phréatique en décembre 2015. Ces faits nous inquiètent. Cette plainte est dirigée contre X mais invite les autorités compétentes à assumer toutes leurs responsabilités. »

Véronique BAUDE : « Je vous remercie de ces explications qui étaient nécessaires. Y-a-t-il d'autres interventions à ce sujet ? »

Bernard GAJNIK : « Genève se trouve au nord-est de Bugey et les vents dominants sont nord-sud donc vous n'êtes pas impactés par les rejets. De plus, la pollution ne remonte pas le Rhône. »

Rémy PAGANI : « Lors de l'accident de Tchernobyl, j'ai écouté la radio suisse qui nous indiquait que le nuage radioactif arrivait sur Genève. Puis, j'ai écouté la radio française qui précisait qu'aucune pollution n'avait franchi la frontière. Je suis allé dans la vallée de l'Arve et le lait était bien contaminé. Lorsqu'un accident surviendra, nous ne savons pas de quel côté viendra le vent et vous n'en êtes pas maître. Avant Fukushima, certains n'avaient pas mesuré les conséquences d'un tsunami. »

André MOIGEON : « J'ai travaillé à la centrale et à l'époque, je me souviens qu'une société suisse avait des parts dans Bugey 2 et Bugey 3. L'électricité française, même dominée par le nucléaire, ne semble pas toujours avoir gêné l'économie suisse. Le grand nombre de réacteurs participe au dumping sur le prix de l'électricité. Concernant la pollution des eaux, vous me faites penser à la poésie « Le loup et l'agneau » dans laquelle l'agneau se plaint du loup en l'accusant de tous les maux. Sur l'utilisation de la chaleur du lac, vous comprendrez que nous raisonnons sur un pays géographiquement beaucoup plus étendu que le canton de Genève. »

Gilles MAJORZIK : « Le personnel de la centrale avant d'être salarié est avant tout citoyen. Chaque agent a à cœur de travailler dans le respect de ces concitoyens et avec le souci de la sûreté en permanence. »

Alain BOURNAT : « Les tarifs de l'éolien et du solaire sont largement subventionnés. Le week-end dernier, le prix du mégawatt était à 9,87 euros. EDF a l'obligation de racheter toute l'énergie éolienne en trop pour l'évacuer. C'est un week-end qui a coûté à EDF 22 millions d'euros. La déréglementation de l'énergie électrique fait que l'on est aujourd'hui dans des tarifs qui ne correspondent pas à la réalité des prix. »

Joël GUERRY : « Le système est en train de changer. Il n'y aura prochainement plus de tarifs de rachats. Les contribuables vont déboursier de l'argent pour renflouer les 5 milliards d'Areva. Le nucléaire est donc aussi fortement subventionné en France. »

Alain LITAUDON : « Je voudrais rétablir une vérité. Le nucléaire se finance sur ses ventes d'électricité et non avec les impôts des contribuables. EDF s'est endetté au moment du choix du nucléaire et a remboursé sur la base de ses recettes. Dans votre facture d'électricité, vous payez une taxe qui permet de financer le service public, le soutien à une politique avec les subventions du renouvelable et le principe de péréquation tarifaire. »

Damien ABAD : « Je voudrais revenir sur le contexte général. Nous sommes très heureux d'accueillir nos voisins genevois. Monsieur PAGANI, si vous n'avez pas reçu d'invitation, c'est que vous n'aviez pas fait de demande de participation à la CLI. Même sans cette sollicitation, nous vous accueillons avec grand plaisir. La loi sur la transition énergétique fixe l'obligation de compter des membres de pays voisins lorsque les installations sont frontalières. Mais le Département a anticipé en prenant un nouvel arrêté qui nous permet de vous accueillir.

J'aime le débat. Je respecte vos positions. Mais la politique énergétique fait partie des choix souverains et vous ne pouvez pas imposer aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on impose à vous-même. D'autres cantons suisses ont fait d'autres choix que le vôtre.

Nous avons besoin de débats et de transparence et vous me trouverez toujours de ce côté. Pour preuve, nous avons ouvert ces échanges à la presse dans une réunion qui n'est pas publique.

Le deuxième point sur lequel je voudrais insister est que je ne laisserai pas polluer la qualité des relations entre Genève et le Département de l'Ain et entre la Suisse et la France par ce débat. Nous avons l'habitude d'avoir des échanges réguliers et le Président du Conseil d'Etat a présenté ses excuses sur la forme **suite à** ce dépôt de plainte.

Nous regrettons ce dépôt de plainte sur la forme et sur le fond.

Quand nous avons des relations de confiance qui sont les nôtres, la moindre des choses est d'en informer les personnes concernées avant de solliciter les médias. Apprendre par voie de presse une plainte alors que nous avons l'habitude de travailler ensemble est pour le moins discourtois.

Sur le fond, dans toute production d'énergie, il y a un risque qui est consubstantiel à la vie humaine. La culture du risque doit faire partie de notre société. Ce risque doit être maîtrisé. La France a fait le choix de ne pas abandonner le nucléaire car c'est impossible de le faire. La Suisse elle-même a dit qu'elle

continuerait d'utiliser l'énergie nucléaire jusqu'en 2034. Essayez donc de convaincre vos voisins des cantons suisses avant d'expliquer à la France les choix qu'elle doit opérer !

Pourquoi devons-nous toujours opposer les différentes sources d'énergie ? Je crois en la complémentarité et c'est d'ailleurs pour cela que je suis choqué par le caractère dogmatique de cette plainte. Je n'ai pas de présupposé idéologique. Notre volonté est d'être pragmatique et efficace.

Nous avons un pays voisin qui dépose plainte pour « mise en danger de la vie d'autrui ». J'invite chacun à se rendre dans le canton d'Argovie où il y a le plus vieux réacteur au monde en exploitation.

Enfin, on ne peut pas être pour la sortie immédiate du nucléaire et en même temps continuer à avoir des échanges d'électricité entre la France et la Suisse, et approuver les accords sur la Cop 21 qui visent à une énergie décarbonée qui, par principe, fait une place importante au nucléaire.

Pour en terminer, il y a un mois, je me suis rendu à Fukushima. J'ai vu l'ampleur de la catastrophe et les coûts et la durée du démantèlement d'une centrale. Plutôt que des solutions idéologiques et parfois provocatrices, essayons de réfléchir ensemble sur ce que pourrait être un mix énergétique.

Derrière la centrale, il y a des emplois, une économie, un territoire sur lequel les habitants et les élus oeuvrent pour faire du Bugey un endroit où il fait bon vivre. »

Joël GUERRY : « L'association Contratom vous a adressé une demande de participation à la CLI le 5 novembre. Elle n'a reçu aucune réponse à ce jour. Par ailleurs, des habitants de l'Ain et de l'Isère sont associés à la plainte car tous les citoyens ne souhaitent pas conserver cette centrale. Enfin, sur la mise en danger de la vie d'autrui, la centrale du Bugey a des tuyauteries qui ne respectent pas les normes sismiques ce qui aurait pu avoir de graves conséquences en cas de tremblement de terre. »

Claude CASSE : « C'est effectivement en tant qu'habitant voisin de la centrale que j'ai accompagné la plainte en question. »

Damien ABAD : « Je me permettrais juste d'insister sur la forme qui a accompagné cette plainte. N'aurait-il pas mieux valu informer les personnes concernées, à commencer par le Président du département, avant de saisir la justice ? »

Claude CASSE : « Je n'ai pas pris EDF en défaut sur ma volonté que la France sorte du nucléaire. Ma position est connue de tous depuis longtemps. Nous avons récemment appris qu'une fuite de tritium n'avait pas été déclarée depuis un an. »

Alain LITAUDON : « Je ne peux pas laisser passer cela. J'affirme solennellement que toutes les fuites de tritium qui ont eu lieu à Bugey ont été déclarées. Cela est encadré par une réglementation. Vous êtes le bienvenu pour en discuter avec nos équipes le cas échéant. »

Véronique BAUDE : « Concernant l'interpellation de Joël GUERRY sur Contratom, nous avons effectivement reçu un courrier. Nous devons attendre les décrets d'application de la loi sur la transition énergétique. Monsieur Le Préfet nous a indiqué qu'il n'y aura pas de décrets. Par ailleurs, je tiens à préciser que les quotas de chaque collège composant la CLI sont à ce jour respectés. Une réponse sera donc adressée dans les prochains jours à Contratom. »

Rémy PAGANI : « Je n'ai pas de leçon de fraternité à recevoir car mon grand-père était originaire de l'Ain. Par ailleurs, je suis vice-président du groupement local de coopération transfrontalière et je contribue donc à ce que nos concitoyens puissent profiter des synergies entre nos deux pays. Enfin, je n'ai pas de leçon à recevoir sur la défense de l'emploi puisque j'ai été pendant 20 ans secrétaire syndical. Mais je ne suis pas ici pour polémiquer mais plutôt pour recevoir des informations concernant les fuites. Nous sommes à un tournant énergétique. L'énergie nucléaire n'est aujourd'hui plus rentable. Nous avons un accident nucléaire par génération. Nous n'avons pas résolu la question du stockage. C'est une voie sans issue et c'est pourquoi il faut prendre en compte les énergies renouvelables comme le font par exemple les allemands. »

Damien ABAD : « Je ne donne de leçon à personne. La différence entre vous et nous c'est que vous osez déposer une plainte qui donne des leçons et qui impose des choix énergétiques à un pays souverain. »

Rémy PAGANI : « Pourquoi vous sentez-vous visés puisque nous avons déposé une plainte contre X ? »

Damien ABAD : « Je me sens responsable des engagements que nous avons pris devant les habitants du territoire. En tant que Président du Département, je ne peux pas laisser dire n'importe quoi y compris par voie de presse. Quand certaines choses sont fausses, il faut les corriger. Je n'ai peut-être pas le monopole de la fraternité, mais vous n'avez pas celui de la vérité. Sur le tournant énergétique, vous avez raison mais nous devons le négocier en douceur. Je rappelle qu'en 2015, la centrale du Bugey a connu, 35 inspections inopinées, une semaine d'inspection de revue, 6 800 prélèvements et 17 000 analyses. La centrale du Bugey a été le premier site français à obtenir la triple certification qualité, sécurité et environnement en 2008. Essayons d'avancer ensemble sur des faits et non sur des contre-vérités. »

Jean-José SPITERI : « Sur les émissions de CO₂, l'Allemagne est 15 fois plus polluantes que nous avec ses centrales à charbon. »

3 – Premier bilan de la campagne de distribution d'iode débutée en janvier 2016

Laurent TOUVET : « Je rappelle que la distribution d'iode est un des moyens d'urgence que le Préfet peut décider en cas d'émission radioactive dans l'atmosphère pour saturer la thyroïde en iode non radioactive. Cette diffusion est prévue dans le périmètre des 10 kms autour de la centrale. Ce renouvellement des comprimés au domicile concerne 75 000 personnes. Plusieurs réunions d'information ont eu lieu et début février, l'ensemble des personnes concernées a reçu un courrier l'invitant à venir retirer leurs comprimés en pharmacie. D'après nos éléments, début mars, nous avons un peu plus de 30% des personnes qui avaient retiré leurs comprimés. La distribution se poursuit. La durée de validité est longue pour protéger les personnes riveraines de la centrale. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet lors d'une prochaine réunion de la CLI. »

Lorenzo POGLIA : « Mon intérêt principal est la sécurité et les aspects techniques. J'aimerais parler sur ce qui se fait sur Genève en matière d'iode. Nous avons demandé un lot de pastilles d'iode supplémentaire pour protéger les populations genevoises. »

Laurent TOUVET : « En France, en plus des comprimés mises à la disposition des particuliers, les responsables d'établissements recevant du public ont également leurs stocks. »

Joël GUERRY : « En France, il reste une lacune. L'iode est disponible dans les 10 kms mais pas au-delà. Pour le reste des populations, il faudrait que l'iode soit acheminée par un laboratoire qui n'aurait pas le temps de diffuser les comprimés en cas de problème. Il faudrait donc que le PPI soit étendu à 80 kms autour de la centrale comme le demande l'association nationale des CLI. »

4 – Bilan sur les arrêts de production 2015 et présentation de la campagne 2016

Alain LITAUDON présente le diaporama correspondant (cf document joint).

Rémi PAGANI : « Il semble qu'une note interne d'EDF mentionne que toutes les centrales nucléaires en France aient des générateurs hors d'état. »

Alain LITAUDON : « Sur Bugey 3, nos générateurs de vapeurs sont neufs. Nous avons mis en place un système de management de la fiabilité de nos équipements. Sur Bugey, il y a 70 ingénieurs qui scrutent l'état de santé de nos équipements et qui périodiquement établissent des bilans. Une note interne a noté que les diesels étaient dégradés mais cela ne signifie pas qu'ils sont hors d'état. Nos diesels sur Bugey fonctionnent correctement et sont testés tous les mois. A chaque arrêt, ils font l'objet d'une maintenance. »

Joël GUERRY : « L'obligation de nous informer est une décision de juillet 2014 et je n'ai pas le souvenir que nous ayons déjà eu une information en la matière en 2015. »

Alain LITAUDON : « Nous vous l'avons envoyée par courrier puisqu'il n'y avait pas de réunion de CLI de programmer en début d'année. »

Joël GUERRY : « Bugey 3 n'a toujours pas son autorisation de fonctionnement donc je voudrais savoir où cela en est. »

Marie THOMINES : « Le réacteur n°3 a eu sa visite décennale il y a quelques temps. Le dossier est en cours d'instruction et la décision devrait intervenir bientôt. »

Joël GUERRY : « Pourquoi y-a-t-il eu pas mal d'arrêts brutaux sur Bugey 2 et Bugey 3. »

Alain LITAUDON : « Nous avons eu depuis le début de l'année deux arrêts automatiques réacteurs. Le premier est plutôt d'origine humaine avec un geste inapproprié qui a conduit à rendre indisponible un équipement et le deuxième est une défaillance d'une carte électronique. »

Joël GUERRY : « On nous parle beaucoup des intermittences des énergies renouvelables mais dans le nucléaire aussi ces intermittences existent et cela est difficile à gérer pour RTE. »

Alain LITAUDON : « Le gestionnaire du réseau prévoit des marges qui sont appelées instantanément dans le cas où un outil de production passe à l'arrêt. »

Rémy PAGANI : « Sur le réacteur 3, si je comprends bien, vous n'avez pas donné l'autorisation d'exploiter. Pouvez-vous préciser les conditions dans lesquelles ce réacteur fonctionne ? »

Marie THOMINES : « Chaque arrêt fait l'objet d'une autorisation délivrée par l'ASN. La décision qui a lieu après chaque visite décennale prévoit certains renforcements qui sont proposés par l'exploitant ou imposés par l'ASN. »

Rémy PAGANI : « Il faut nous répondre très clairement. Y-a-t-il une autorisation d'exploiter ? »

Alain LITAUDON : « L'ASN autorisera le rechargement de Bugey 5 que quand elle aura tous les éléments de diagnostic et que l'exploitant aura apporté un traitement satisfaisant selon l'ASN. Aujourd'hui, je n'ai pas l'autorisation de redémarrer Bugey 5. »

Joël GUERRY : « Ce que le citoyen a du mal à comprendre c'est que s'il dépasse de quelques jours le contrôle technique de son véhicule, il est verbalisable. Dans le nucléaire, il y a une autorisation de décalage d'un an pour les visites décennales. Les visites décennales devraient avoir lieu à 10 ans et les décisions devraient être prises beaucoup plus rapidement. »

Olivier VEYRET : « Sur Bugey, les décennales ont été faites dans l'ordre 2, 4, 5 et 3. Le redémarrage de tout arrêt est subordonné à l'accord de l'ASN. Bugey 3 fonctionne sous couvert de son décret d'autorisation et des autorisations de divergence que nous avons données après chaque arrêt. Le dossier le plus important est le premier dossier du site, soit Bugey 2, car on fixe des contraintes assez fortes avant de faire du cas par cas selon les réacteurs. »

5 – Non-conformité à la tenue au séisme d'une tuyauterie sur l'unité de production n°2

Emmanuel BOISSY, présente cet événement significatif (Cf document joint).

Claude CASSE : « L'eau du Rhône est-elle si corrosive que cela ? »

Emmanuel BOISSY : « Nous sommes sur une corrosion par l'interne donc par l'eau du Rhône. Nous sommes sur un phénomène très localisé que nous cherchons à comprendre. »

Alain LITAUDON : « Nous sommes sur un phénomène de corrosion classique. »

Joël GUERRY : « De quels autres moyens disposez-vous pour refroidir si jamais il y avait perte de ces tuyauteries ? Par ailleurs, le problème des tuyauteries est global avec notamment les fuites de tritium, et quelques phénomènes identiques sur Bugey 3. »

Emmanuel BOISSY : « Si le débit passe en dessous de 70%, nous avons une information qui arrive en salle de commande. Nous avons des procédures de conduite qui sont prêtes à être utilisées et nous pouvons être amenés à solliciter un autre système de refroidissement. Une autre solution est disponible. Il s'agirait de mutualiser le circuit SEC avec la tranche concernée.

Concernant les tuyauteries, nous sommes sur des phénomènes localisés. Les inétanchéités ne s'expliquent pas par la tuyauterie en elle-même. Dans un cas, elle s'explique par l'interaction avec le support et dans l'autre cas, par la perte d'adhérence de la résine. »

Alain LITAUDON : « Une tuyauterie neuve peut fuir. Notre souci est d'avoir des équipements fiables capables de répondre à toutes les exigences de sûreté. EDF a une capacité d'expertise reconnue dans le domaine métallurgique. Au travers des enseignements qui seront tirés, cela nous amènera peut-être à réinterroger nos programmes de surveillance de ces tuyauteries. La question de l'usure du matériel est bien prise en compte. »

Lorenzo POGLIA : « Quels sont les moyens pour vérifier la qualité des eaux du Rhône ? »

Claire POUGNARD : « Nous effectuons certains suivis de qualité d'eau générique en amont du site et sur la partie entartrage des aéro-réfrigérants. Pour les pollutions qui n'ont rien à voir avec des substances qui sont en interaction avec le site, nous ne faisons pas de suivi complémentaire. »

Lorenzo POGLIA : « Vous avez des moyens pour tamponner l'eau ? »

Claire POUGNARD : « Sur la partie source froide, nous utilisons des traitements pour lutter contre l'entartrage. »

Emmanuel BOISSY : « Pour tous les autres circuits que ceux évoqués par Claire Pougard, ils sont remplis d'eau déminéralisée sur place. Sur tous les circuits, nous avons des systèmes de prélèvements d'eau pour mesurer la qualité et d'injection de réactifs pour éventuellement améliorer cette qualité. »

Alain LITAUDON : « Nous travaillons de concert avec les autorités suisses sur les chasses du Rhône pour éviter l'envasement du lac. Un des risques sur la qualité de l'eau serait d'avoir une eau trop chargée en matières en suspension qui pourrait conduire à des arrêts automatiques de la production de nos quatre réacteurs. »

Lorenzo POGLIA : « Avez-vous eu des problèmes avec les crues l'an passé ? »

Alain LITAUDON : « Pas particulièrement. Nous avons des consignes en fonction des prévisions de débit du Rhône qui nous permettent de mettre en place des moyens complémentaires. Nous avons également des contraintes sur nos rejets liquides en fonction du débit du Rhône. »

Lorenzo POGLIA : « Pour vous rassurer, il existe une communication permanente entre la France et la Suisse du point de vue d'une quelconque dégradation de la qualité de l'eau. »

Laurent TOUVET : « Pour rassurer Alain LITAUDON sur les gestions sédimentaires du Haut-Rhône, on utilise les crues de l'Arve. Une opération sera menée entre le 20 mai et début juin. La coopération entre La France et Genève est confiante et il serait bien que cela soit de même dans d'autres domaines. »

6 – Point sur la situation de Bugey 5

Alain LITAUDON présente le diaporama correspondant (cf document joint).

Rémy PAGANI : « Connaissez-vous l'origine du trou ? »

Alain LITAUDON : « Dans les années 90, cette zone avait déjà fait l'objet d'investigation. Nous avons trouvé des problèmes de corrosion. Un joint s'est dégradé en libérant du chlore. Quelques points avaient fait l'objet de réparation. Ici, nous cherchons une aiguille dans une botte de foin. Nous avons mené toutes les investigations possibles pour essayer de trouver ce point d'inétanchéité. La solution est donc de bloquer l'accès à ce défaut. »

Damien ABAD : « Je voudrais remercier Alain LITAUDON pour la clarté de ses propos. Voilà une commission locale d'information qui joue pleinement son rôle et qui nous permet d'avoir toutes les réponses à nos questions. J'espère que nous pourrions aborder les mêmes questions lors de réunion de concertation dans le canton d'Argovie. »

Lorenzo POGLIA : « Je souhaite savoir si l'ASN a été confrontée à des situations similaires sur d'autres sites ? »

Marie THOMINES : « Le problème est spécifique à ce réacteur. L'ASN a demandé à EDF de réparer le défaut avant le redémarrage et de présenter à l'ASN la méthodologie de réparation avant de réparer. Nous sommes actuellement dans cette phase. Nous ne pouvons pas apporter pour le moment d'avis sur la pertinence de la solution proposée. »

Claude CASSE : « La corrosion se fait par piqure dûe au chlore. Le trou concerne-t-il la peau métallique seule ou pas ? »

Alain LITAUDON : « Derrière la peau métallique, il y a encore toute l'épaisseur de béton. Si la peau métallique est étanche, l'air ne va pas rejoindre les porosités du béton pour s'échapper ailleurs. Pour que l'air qu'il y a à l'intérieur du bâtiment s'échappe, il faut un trou dans la peau métallique et que l'air migre dans les parois du béton pour buller à la surface du béton. »

Claude CASSE : « On peut donc dire que le radier n'est pas étanche. »

Alain LITAUDON : « Le radier dont vous parlez est en dessous de la peau métallique. Dans cette partie, nous n'avons jamais observé de défaut d'étanchéité. »

Stéphanie QUENTIN : « Vous avez parlé du joint de dilatation dans lequel vous allez injecter de l'eau. Cela ne va-t-il pas gêner l'amortissement ? »

Alain LITAUDON : « Non car il y a au dessous un joint souple qui pourra encaisser les déformations. »

Joël GUERRY : « Dans la cinétique d'un accident grave avec début de fusion du cœur et dégagement de chaleur, l'eau va s'évaporer et la fuite va réapparaître. »

Alain LITAUDON : « Toutes nos modélisations montrent qu'il y a au moins une lame d'eau d'une dizaine de centimètres d'eau au fond du bâtiment réacteur. Je réaffirme que l'enceinte de Bugey 5 ne pose pas de problème de sureté. »

7 – Questions diverses

Véronique BAUDE donne ensuite la parole à Joël GUERRY pour le bilan du groupe de travail démantèlement de l'ANCCLI.

Joël GUERRY : « Une réunion de ce groupe de travail a eu lieu à Marcoule. Nous avons eu une démonstration de la complexité que va représenter le démantèlement. Un consortium d'industriels a témoigné sur les questions du démantèlement. Il y a peu d'espoir de faire du démantèlement dans d'autres pays. Les allemands sont déjà en avance sur ce marché. Le groupe de travail prépare un livre blanc sur le démantèlement. Une réunion décentralisée pourrait avoir lieu sur le secteur de Bugey. L'ANCCLI a d'autres groupes de travail et je vais peut-être m'engager sur l'un de ces groupes. »

Bernard GAJNIK : « Comment identifiez-vous la provenance des colis qui vont arriver à Iceda et leur débit de dose? »

Thierry LE COURTOIS : « Je vous présente le projet Iceda avant de vous apporter une réponse (Cf pièce ci-jointe). 2 000 tonnes de déchets seront conditionnées à Iceda dans 4 000 m³ de colis. Ces déchets vont venir de centres en déconstruction. La réglementation internationale impose que les emballages de transport ne dépassent jamais le débit de dose de 2 mlsv par heure. »

Joël GUERRY : « Le député Denis Baupin a déposé un amendement sur le financement des CLI. L'ANCCLI demande que les CLI soient mieux financées pour avoir des moyens pour leurs actions d'information. La CLI du Bugey n'a pas beaucoup de moyens à la différence d'autres commissions qui n'hésitent pas à réaliser des expertises et des études avec la présence de techniciens spécialement détachés. Il y a une grande disparité dans le fonctionnement des CLI.

Véronique BAUDE : « Le budget de la CLI nous permet pour le moment de répondre à notre objectif d'information des populations. »

Laurent TOUVET : « Je me félicite de cette réunion qui a parfaitement rempli l'office de la CLI qui est celui de la transparence. Chacun des acteurs de la sureté a montré son engagement, l'exploitant, l'autorité de contrôle indépendante et l'Etat. J'ai la certitude qu'aucun de ces acteurs n'a jamais mis délibérément en danger la vie d'autrui.

Véronique BAUDE : « Je remercie chacun des intervenants pour la qualité de ces échanges. S'il existe des CLI en Suisse, je souhaite que nous puissions partager nos expériences lors de prochaines réunions. »

La séance est levée à l'issue de cette intervention (19h30).

Contact :

Commission Locale d'Information auprès du CNPE Bugey
Conseil départemental de l'Ain
Laurent TISSOT
04.74.22.98.32